

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTREAL, 8 JUIN 1895

No. 40

SOMMAIRE :

EXEMPLE, *Duroc*. — IN MEMORIAM, *A. Filia-treault*. — Lettres Familiales, IV, *Jacques Lecroyant*. — L'Enseignement Primaire, II, *Magister*. — Souvenirs de l'Institut Cana-dien, Eloge de M. E. R. Fabre, père de l'Archevêque de Montréal, (suite) *Joseph Doutre*. — Lettre de St-Jérôme : Une Parade, *Memento*. — Le Droit d'Accrois-sement en France, *Taxe*. — Un Mal Irré-parable. — Berthelot et la Question du Maigre. — Une Évasion Émouvante, *H. C. St-Pierre*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gra-tuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184, Montréal.

EXEMPLE

Les fanfares lancent leurs notes sonores, les bannières flottent au vent, les baïonnettes reluisent à la gueule des mousquets, les tam-bours roulent, les clairons font éclater leur cuivre, la foule se découvre.

Présentez armes ! commande l'officier.

Un homme s'avance : c'est le représentant de la Reine, il fait un signe et le voile tombe.

La foule éclate en bravos.

Voici enfin sir John Macdonald, G. C. B. P. C. D. C. L. L. L. D. Q. C. M. P. pour ne pas manquer une seule initiale, transmis à la postérité, coulé en bronze sur la première de nos places publiques et destiné à servir de modèle aux générations futures et d'exemple à la jeunesse qui se prépare à la vie publique.

C'est du moins l'intention de ceux qui ont élevé ce monument, intention qui a été ouver-tement exprimée par tous ceux qui ont parlé hier au pied de ce monument d'une architec-ture douteuse.

À-t-on bien réfléchi à la responsabilité qu'on assumait en donnant cette signification à la démonstration d'hier et en appliquant à cette statue le sens didactique sur lequel on s'est déjà trop étendu ?

En un mot, croit-on que sir John Macdo-

nald soit le modèle que nous devons donner à nos enfants comme guide dans la vie publique, l'exemple que nous devons leur conseiller de suivre dans la vie privée.

Nous n'hésitons pas à dire ici, avec la franchise qui nous caractérise, dans ce journal où l'on a le droit de tout dire, que nous ne pensons pas qu'il soit sain et utile de choisir pour les générations qui viennent sir John Macdonald comme prototype du citoyen et de l'homme d'Etat.

Qu'on remarque bien que nous ne faisons pas ici de politique ; nous ne sommes affiliés à aucun parti et nous disons l'histoire sans faveur ni complaisance pour aucune des factions qui s'en divisent les pages.

Consciencieusement, nous déclarons que nous sommes opposés à la perpétuation dans notre peuple des mœurs politiques dont sir John Macdonald fut l'initiateur, et de l'absence de principes et d'honnêteté de propos dont il se vantait cyniquement de faire la base de ses actes politiques.

Nous n'avons pas à voir à quel parti politique ces manœuvres ont profité ou fait tort ; d'ailleurs, c'est pour l'avenir que nous parlons et comme notre titre l'indique, nous ne voulons pas qu'à son réveil notre jeune peuple se trouve harnaché de ce bagage de politicien hypocrite, immoral, déloyal que traînent toute leur vie les contemporains politiques de sir John Macdonald

C'est parce que nous voulons arracher nos jeunes gens à l'influence délétère, exterminatrice, de cet opportunisme sans vergogne que nous protestons non pas contre le monument, qui est un souvenir très digne de la part des amis du défunt et de ceux auxquels il a fait gagner de l'argent, mais contre la signification qu'on veut lui donner.

Sir John Macdonald n'eut aucune des vertus que l'on peut recommander chez un homme d'état sauf le succès, et rien ne réussit comme le succès.

Mais au point de vue de la morale humaine, qui n'est pas celle des jésuites, le succès ne justifie pas les moyens.

Ceux qu'employa sir John ne furent ni honnêtes ni sincères.

La Confédération, sa grande œuvre ne fut pour lui qu'un moyen de réduire au silence un rival abhorré, et cette confédération il était prêt à la briser en 1885 quand Québec demandait la vie sauve pour Riel.

La Protection, qui fut sa grande arme de victoire, il l'adopta non par conviction mais comme expédient, en disant que si les libéraux en 1878 avaient choisi la protection, il eût, lui, aussi bien choisi le libre-échange.

La Fédération Impériale l'embarrassa un instant lorsqu'il eut des doutes sur la force du mouvement mais il ne se laissa pas embarrasser longtemps ; après avoir fait au Club St. George à Londres un discours archi-fédéraliste, il rentra au Canada, flaira le vent et se déclara contre le projet aux Communes.

L'Orangisme fut entre ses mains un outil toujours prêt, n'empêche qu'il ne le renia — en public, du moins — lorsque les nécessités l'exigèrent.

Le Protestantisme était un appui sûr et dévoué qui ne l'empêchait pas de coquetter et de donner des gages au Catholicisme pour assurer son pouvoir par la lutte d'ambition et d'influence de ces deux grands facteurs de la politique canadienne.

L'Idée anglaise en opposition à l'Idée française et *vice-versa* furent également deux puissants instruments de domination dont il joua avec une virtuosité sans égale et un cynisme qui effrayait ses amis, moins beaux joueurs que lui.

Quelles leçons peut-on tirer d'une telle vie ? Quelles formules peut-on extraire de cet enchaînement insaisissable de compromis, de concessions et de hardiesse, de retraites et d'assauts.

Cette politique a été définie dans un terme fameux : l'opportunisme.

Veut-on faire notre formule de vie sociale et nationale.

Nous ne le croyons pas.

Eh bien, on vient de tenter de faire du petit

mausolée du square Dominion le Temple de l'Opportunisme.

Et l'on demande à notre jeunesse d'aller sacrifier au pied de cet autel !

Non, mille fois non !

DUROC.

IN MEMORIAM

La *Croix*, organe des bons principes et des saines doctrines, est décédée à la fleur de l'âge — deux ans à peine. Elle a défunté, comme on dit dans le pays.

En dépit des Bellay, des Martin, des Veckman, des Leclerc et des Maupetit — ce dernier, représentant mal avisé de la viticulture française — l'ombre du journal sacro-saint hante aujourd'hui les bords du Styx et attend le bon plaisir du nautonnier Charon pour rejoindre ses devanciers.

Dans son article nécrologique, intitulé " Nos Adieux ", l'organe-champion de Mgr de Montréal exhale des lamentations que feu Jérémie aurait répudiées comme indignes et ridicules, pour nous dire que le zèle des fidèles se congèle.

Nous le croyons sans peine, en présence de l'insuccès régulier de ces farceurs qui se mettent si facilement à la tête de mouvements ayant pour but de faire chanter à son tour notre bon clergé national, celui qui, suivant sa propre expression, a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : un peuple d'esclaves entièrement et absolument soumis au *Non possumus* inviolable, sous peine de damnation irrévocable et éternelle, en dépit des enseignements du divin Sauveur de l'humanité.

Ces oiseaux de mauvais augure qui nous viennent quelquefois de la France, — ce beau pays que nous aimons de toutes nos forces, cette mère que nous vénérons et que nous adorons quand même, malgré tout le mal qu'elle nous a fait, — ne peuvent pas comprendre que nous tenons notre sang de cette terre classique de la liberté et que, si un grand nombre des nôtres ont été avachis par l'action dissolvante du clergé, il y a beaucoup de réfractaires aux

dictées prétoriennes des chanoines ambitieux et des vicaires irresponsables qui veulent nous asservir au régime clérical sans nous permettre la moindre protestation.

Il coule encore du sang gaulois chez nous, et nous espérons bien qu'il en restera toujours assez pour revendiquer les droits de notre nationalité foulés aux pieds par une hiérarchie avide et sans cœur.

Les causes de la déconfiture de la *Croix* sont multiples, et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'elle ait pu vivre aussi longtemps sans trébucher.

En premier lieu, l'inexpérience et la jeunesse du premier éditeur de cette feuille, qui n'a pas su comprendre que pour exercer un métier quelconque il faut l'avoir appris. Il est vrai que la jeunesse est un défaut dont on est censé se corriger tous les jours, mais chez certains hommes l'effet est contraire : plus ils vieillissent moins sages ils deviennent.

Vient ensuite la connaissance insuffisante du vrai caractère de notre peuple. Des aventuriers à bons principes sans talent, sans fortune, tarés trop souvent, qui nous arrivent on ne sait d'où, à la recherche d'une position sociale quelconque, s'imaginent qu'ils peuvent tout faire et tout oser, que personne ne s'apercevra de leur insuffisance et de leur nullité.

En troisième lieu, arrive enfin le manque de courage. Apprenez, Messieurs, que lorsqu'on veut faire du journalisme au Canada, il faut être parfaitement décidé d'avance et résigné à tout endurer. Le métier est ingrat, ne nourrit pas son homme et ne rapporte que des déboires. Il y a des compensations, c'est vrai, mais ces compensations sont purement spirituelles, et ce n'est certes pas dans les rangs des cléricaux, jouisseurs émérites et qui promettent à leurs fidèles des dividendes dans l'autre monde, que l'on trouvera l'esprit d'abnégation, de sacrifice et de dévouement qui fait triompher les causes justes et honnêtes en dépit des persécutions.

Rappelons à ce sujet un article paru dans le *Canada-Review* du 17 juin 1893 : et citons une

remarque de la *Semaine Religieuse*, qu'on ne taxera pas de partialité à notre égard :

Personne plus que l'impie n'a mieux compris le rôle prépondérant de la presse, et en particulier celui du *journalisme* ; personne plus que lui n'a cherché à l'exploiter en faveur de son œuvre de destruction et de dénigrement. Des sommes considérables sont versées, pour soutenir le journal anti-religieux et le répandre dans toutes les classes sociales, dans tous les foyers ; on met à son service des hommes d'une activité infatigable et d'un *dévouement* que rien ne rebute, des écrivains distingués, des érudits de renom, parfois même de fanatiques sectaires, capables de toutes les vilénies et de toutes les lâchetés. Les uns font ce triste métier par malice et par haine, d'autres sont aveuglés par le préjugé, l'orgueil, l'amour-propre froissé ; bon nombre n'agissent en cela que pour des motifs pécuniaires et pour *faire fortune*. Quoiqu'il en soit de leurs intentions, le succès ne couronne que trop leurs efforts, et notre fin de siècle est le triste témoin des ruines accumulées par la presse ouvertement et hypocritement impie.

“ Ces quelques lignes, disions-nous alors, sous des objurgations d'un goût fort douteux, mais bien explicables chez de saintes âmes, cachent à notre égard des aveux trop flatteurs pour que nous ne nous empressions d'en faire constater la valeur.

“ Laissons de côté les insultes ; venons aux faits.

“ La *Semaine Religieuse* a grand tort de parler des sommes considérables qui sont versées pour le soutien de notre journal.

“ Nous n'avons jamais, Dieu merci, demandé à nos amis des sommes considérables. Au début de notre journal nous avons reçu de chacun une humble souscription et elle nous avait suffi à édifier une puissante publication qui nous promettait un bel avenir et un revenu convenable. La haine des sectaires catholiques, furieux de voir dévoiler au monde leur ignominie, nous a écrasé et a ébranlé l'édifice élevé au prix de nos sueurs et de nos veilles, mais il ne l'a pas abattu. Nous avons redoublé de courage, d'énergie, de valeur et de mépris pour triompher de nos agresseurs ; nous avons obtenu l'encouragement de tous les esprits droits, de tous les hommes libres, et nous avons eu l'aumône des insultes, de la bave et de la calomnie des valets de la crosse et de la mitre.”

Nous protestons plus énergiquement que jamais contre le qualificatif d'impie appliqué au *Canada-Revue*, dont l'impiété n'a jamais été prouvée d'ailleurs, mais, en même temps nous demandons aux Bellay, Martin Maupetit et Cie, si jamais un Bruchési quelconque se serait dérangé pour leur faire le même compliment. Ils méritent bien par exemple, le paragraphe suivant de l'article de la *Revue* :

Mais ils ne réussissent pourtant pas, à attirer sur leur œuvre l'attention ni la sympathie publique ; ils crèvent misérablement ; et pourquoi ? La *Semaine Religieuse* l'avoue bien humblement :

“ La presse libérale militante a à son service des hommes d'une activité infatigable et d'un dévouement que rien ne rebute, des écrivains distingués, des érudits de renom.”

Oui, voilà ce qui fait notre force, et nous en sommes orgueilleux.

Nous sommes joyeux de voir enfin rendre justice aux bons amis qui depuis tant de mois se consacrent à notre œuvre d'affranchissement.

Honneur et gloire leur soient rendus !

Maintenant, peuple, écoute :

Penses-tu que ces hommes, dont les ennemis eux-mêmes doivent reconnaître les hautes qualités, se sacrifieraient à une œuvre s'ils ne la croyaient pas juste et bonne ?

Penses-tu qu'ils n'ont pas réfléchi et pesé le pour et le contre avant de se lancer dans des luttes multiples où les horions sont légion et la récompense bien humble ?

Ce sont des savants, des érudits, des dévoués, des habiles, on te le dit, on l'avoue ; mais alors comment pourrais-tu penser que, dans tant d'intelligence, il n'entre pas une fraction au moins de raison ?

Si les intelligents sont les adversaires du régime clérical actuel, qui sont ses défenseurs ?

Nous livrons à nos lecteurs, à nos amis, ces quelques réflexions provoquées par l'article de la *Semaine Religieuse* ; nous ne voulons pas répondre à des questions qui nous touchent de si près et si individuellement.

Pour nous, nous acceptons tout : éloge et blâme.

Confiants dans la justice de notre cause, dans la vérité des écrits que nous publions et des faits que nous avançons, nous avons pris pour devise ces mots de Crétineau-Joly au Comte de Nesselrode :

“ Je connais une arme plus puissante que la calomnie, c'est la vérité.”

Dans tous les cas, *La Croix* est morte, et bien morte. *De profundis* !

A. FILIATREAU.

LETTRES FAMILIÈRES

IV

La présente épître étant la suite de la troisième, parue la semaine dernière, je lui attribue la même épigraphe à laquelle je prie le complaisant lecteur de se reporter, parce qu'elle résume parfaitement l'esprit de ces *Lettres Familières*. Je ne viens pas prêcher du haut de mon impeccabilité ni faire de l'échafaudage de mes vertus un tréteau d'occasion.

C'est après avoir sondé le gouffre du mal et du péché dans lequel je m'étais laissé choir ; c'est après avoir touché fond, c'est-à-dire le repentir inévitable et la hon

te vengeresse, que j'ai rebondi enfin, et qu'il m'a été donné, pour ainsi dire, par l'excès même de ma culpabilité, de comprendre les choses dont j'ai commencé l'exposition avec la détermination de la pousser jusqu'au bout si, comme je l'espère, Dieu le permet. Nous sommes tous pécheurs, mais nul ne l'a jamais été au point où je me suis vu, et c'est du plus profond de l'abîme — *de profundis* — que j'ai crié vers le Seigneur qui a eu pitié de moi. Dieu sait tirer le bien du mal, et l'expérience que j'en ai faite m'autorise, je le crois sincèrement, à m'appliquer les paroles du Psalmiste et à dire à sa suite : Je connais mon iniquité et mon péché se dresse constamment contre moi ; mais, Seigneur, vous qui aimez la justice, vous m'avez pourtant, malgré cette iniquité, manifesté les choses incertaines et cachées de votre sagesse — *incerta et occulta sapientie tuae manifestasti mihi* —, au point que moi aussi je me sens en état de dire, après David, l'adultère, l'assassin et le cruel — comme l'appelle justement l'Écriture — : "J'enseignerai vos voies aux iniques, et les impies se convertiront à vous" *Docebo iniquos vias tuas ; et impii ad te convertentur*.

A mes yeux, la grande iniquité et la grande impiété des temps modernes, la source première de nos maux, la cause du malaise, du scepticisme desséchant et des angoisses mortelles de l'heure présente étant le cléricalisme, j'en ai entrepris la dénonciation implacable avec la conscience raisonnée de la responsabilité que j'assume et pleine confiance dans le résultat définitif du combat. Je poursuis donc.

Le cléricalisme qui fait de l'Église universelle la chose du magistère sacerdotal, au lieu de faire du magistère sacerdotal la chose de l'Église universelle, est la sophistication, l'adultération de l'enseignement divin en vue de créer dans le cœur des simples ces besoins factices que l'industrialisme dévotieux se donne la mission vénale d'alimenter. Il est évident que, dans l'esprit de ceux où s'est insidieusement conçue cette entreprise, l'exploitation doit en être perpétuelle et qu'elle s'est, pour ainsi dire, légitimée par l'accoutumance dans l'abus et l'habitude dans l'exagération toujours plus accentuée de cette monstruosité. De là le racornissement des consciences et des cœurs cléricaux ; de là cet aveuglement volontaire chez les prêtres, aveuglement si prodigieux aux yeux de ceux qui ont la claire voyance des choses. Industrie sacrilège dans son monopolisme et, aussi monopoliste dans le sacrilège ! Négation formelle de la doctrine évangélique, elle a engendré l'odieuse et l'absurde prétention d'attribuer aux seuls membres de la corporation sacerdotale, spécialisée dans sa fonction et fermée aux autres fidèles, la mission apostolique qui appartient naturellement à quiconque s'en reconnaît

sincèrement les dispositions nécessaires et que le Sauveur a confiée, sans distinction et sans exception aucune, à tous ceux qui veulent le suivre et répandre son divin enseignement. Comme celle des jurandes de l'ancien régime, l'utilité corporative du clergé s'est changée en nuisibilité et en danger pour le monde dès qu'il s'est imprégné de l'esprit de monopole et d'exclusivisme qui tue tout ce qu'il pénètre et dégrade les plus belles choses. On comprime, mais on n'étouffe pas la liberté ; car elle est immortelle et divine, et le cléricalisme a porté le coup fatal au sacerdoce dès qu'il a voulu la frapper. Ça été la grande erreur du clergé que de prendre l'apostolat pour une spécialité professionnelle dans laquelle se cadenassent jalousement des initiés privilégiés qui se constituent en caste dominante séparée du reste des croyants. C'est de cette funeste erreur qu'est sorti l'esprit inspirateur de tant d'odieus attentats contre la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté de parole — la Liberté. De là est née l'orthodoxie, négation inconsciente mais non moins abominable du Verbe éternel, principe de toutes choses, que le Messie est venu incarner ici-bas pour l'illumination du monde et sa rédemption par la Vérité libératrice, c'est-à-dire amie de la liberté. — *Veritas LIBERABIT vos*. Et c'est là que se montre dans toute sa hideur le principe industrialiste et monopoliste du cléricalisme syndiqué ; car interdire l'usage de la parole à tous pour se la réserver à soi uniquement et s'en assurer le débit lucratif, dans l'exclusivisme absolu ; fermer par tous moyens la bouche à ceux qui oseraient, poussés par leur conscience, contester l'authenticité de cette mission et la probité de ce commerce, c'était le fin du fin de l'exploitation clérico-capitalistique du sentiment religieux universel, et rien de mieux n'a été imaginé par les raffineurs, distillateurs, brasseurs et autres accapareurs du favoritisme administratif pour spolier et abrutir les masses asservies à leur monopole.

C'est ainsi que fut organisée la machinerie cléricale qui broie les nations et les individus dans ses engrenages. Elle a été perfectionnée de notre temps, où l'on est arrivé à prendre des droits d'auteur et des privilèges d'éditeur sur l'Évangile lui-même, plus ou moins contrefait, et inséré par tranches dans des catéchismes vendus à des prix arbitrairement majorés par le monopole qui produit des rentes aux princes des prêtres de notre pays. C'est, semble-t-il, la seule manière que le cléricalisme ait trouvé de rendre son enseignement doublement *cher* au peuple et d'en tirer un revenant-bon pour ses plus hauts dignitaires.

Le Sauveur avait répandu gratuitement sa divine parole. Les apôtres avaient fait de même et en confiaient le dépôt à tout le monde indistinctement, pour que cette "bonne nouvelle" de la délivrance prochaine

se répandit le plus facilement et le plus rapidement, sans rien coûter à qui que ce soit. Mais le cléralisme de notre temps, mieux avisé, ne laisse pas gaspiller les bonnes choses, l'économie étant, avec d'autres vertus bourgeoises appréciées dans ma lettre précédente, ce qui le distingue particulièrement de l'apostolat primitif, peu entendu aux affaires. Il n'a pas oublié qu'un des apôtres avait su développer chez lui, à un haut degré, la vertu de l'épargne, si chère aux classes dirigeantes, et qu'il avait fait preuve d'aptitudes commerciales vraiment rares.

Les pauvres, les victimes de l'ordre établi, tous les souffres-douleur du régime capitalistique aimeraient à la connaître, dans toute sa pureté, cette parole réconfortante apportée par le fils de Dieu même pour leur annoncer la fin prochaine de leurs maux et l'avènement tant désiré du règne de Dieu dont la volonté doit être faite sur la terre comme au ciel ; sur la terre, — notre terre à nous que les doux doivent posséder, — où l'on verra fleurir enfin la sainte liberté, la sainte égalité, la sainte fraternité, ces trois termes de la solidarité universelle, fondement de l'éternelle Justice.

Mais le cléralisme veille. Tant qu'il pourra mettre obstacle à l'expansion de ces bruits fâcheux pour lui et semés par l'Évangile, il ne négligera rien de ce qui les pourrait étouffer, et le monopolisme appliqué à la confection ainsi qu'à la vente des livres contenant, même altérée, la parole de rédemption, est un des moyens auquel il a recours. On se figure malaisément, toutefois, saint-Paul exhaussant artificiellement le prix de la reproduction de l'épître aux Romains ou de celle à Timothée.

Le cléralisme, c'est, encore, la tarification des prières dites, chantées, murmurées ou marmotées par les officiants et leurs auxiliaires. Le Rédempteur a pourtant mis le monde en garde contre ces hommes à robes longues et dont les prières plus longues encore dévorent le pain des veuves. Puis le cléralisme se produit dans la mise en coupe réglée de la miséricorde divine détaillée, à prix variés, sous forme d'indulgences ; dans le trafic des dispenses de toutes sortes, dans l'organisation des pèlerinages monstres dont les victimes encaquées forment la matière première d'une industrie spéciale : dans l'incitation à l'orgueil et aux fastueuses vanités par la pompe dispendieuse des cérémonies de baptême, de mariage et de sépulture.

Le cléralisme monopolise le Sauveur lui-même, accaparant la croix et tous les autres instruments de la Passion pour les transmuter en métaux précieux qui brillent sur la poitrine des princes de l'Église lorsqu'ils viennent nous parler, avec une onction mielleuse et une humilité de parade, du détachement des biens de ce monde recommandé aux fidèles afin qu'ils en

réservernt la jouissance exclusive aux pasteurs qui les dépouillent. Ces instruments de la torture divine, symbole des souffrances humaines dues aux exactions simoniaques et aux spoliations ploutocratiques, se débitent en parcelles, depuis des siècles et dans tous les lieux de la terre, comme si le Maître avait dit à ceux qui se prétendent si gratuitement ses disciples et ses apôtres d'à présent : "Allez et exploitez toutes les nations, les mystifiant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit."

Et que produit le fonctionnement de tout cet organisme appliqué à la formation de l'opulence et du despotisme clérical dont la monstrueuse impiété s'étale, chaque jour et partout, sous nos yeux ? Il entasse une masse prodigieuse de richesses vouées à une complète improductivité. Le résultat de l'exploitation cléricale, c'est la stérilisation du labeur humain, manifestation superstitieuse de l'avarice la plus scandaleuse et la plus abominablement stupide en même temps que la plus stupidement abominable qui se soit encore vue. Et c'est quand toutes ces richesses infécondes et stérilisantes seront balayées des sanctuaires qu'elles souillent que l'abomination de la désolation sera vraiment dans le temple et que le cléralisme sera en proie aux pleurs et aux grincements de dents qui ont été annoncés. Car ces trésors matériels, enlevés à l'activité productive des masses besogneuses (ô quel beau mot pour signifier les masses travailleuses et dénuées de tout !), quelles jouissances appréciables procurent-elles au clergé ? Aucune absolument. Sauf certaines exceptions, trop nombreuses encore mais faciles à compter, les prêtres, surtout ceux des ordres réguliers, vivent dans une admirable frugalité et sans le moindre luxe de vêtement. Est-ce donc la passion immonde de la richesse uniquement qui les anime et active cet harpagonisme du sanctuaire ? Est-ce pour l' inexplicable satisfaction de soutirer au peuple affané les capitaux dont la libre circulation et l'emploi intelligent activeraient la productivité générale que se fait cet occulte travail de succion et que s'exerce ce vampirisme flétri par l'Écriture ? J'ignore ce qu'il faut répondre à cette dernière interrogation ; mais ce qui saute aux yeux, c'est que l'amour du métal maudit — de l'or pour l'or — git au fond du principe de cette cléricalisation de l'appauvrissement et de la démoralisation des masses populaires et prolétariennes. C'est pour caresser ses yeux et repaître sa cupidité stérile à la contemplation de l'or et des pierreries qui l'accompagnent souvent sur les chapes, les mitres, les chasubles, les crosses et tout l'attirail cultuel inutile et sacrilège dans le temple d'un Dieu qui ne veut être adoré qu'en esprit et en vérité ; c'est pour en voir parées et surchargées des statues de bois, de plâtre ou d'autre

matière, que s'opère cette appropriation illicite et cette captation honteuse de la richesse collectivement produite, pendant que la misère et la détresse ainsi créées jettent des êtres de vraie chair et de vrais os, animés d'esprits tirant leur origine du ciel, dans les antres de la prostitution et dans les bouges du vice d'où le blasphème monte à la face du Créateur dont le Sacerdoce cléricalisé se dit audacieusement l'interprète et le représentant. Pauvres et miséreux ! tout cela, dit le poète, c'est pour

Que le saint livre ouvert soit sur la sainte table ;
Que l'évêque ait son trône et Jésus son étable ;
Que les prêtres, par qui vos torts sont expiés,
Aient une natte épaisse et tiède sous leurs pieds.

Et vous, tristes filles de joie, prostituées que l'on corrompt et qu'on rejette, écoutez ce qu'a dit le poète-voyant, V. Hugo, aux prêtres entasseurs d'or :

Prêtre, à qui donc as-tu pris ta richesse ? Aux pauvres.
Quand l'or s'enfle en ton sac, Dieu dans ton cœur décroît.
Apprends qu'on est sans pain et sache qu'on a froid ;
Les jeunes filles vont le soir rôdant dans l'ombre.
Tes rochets, ta chasuble aux topazes sans nombre,
Ta robe où l'Orient doré s'épanouit,
Sont des spectres qui sont noirs et vivants la nuit,
Et qui prennent Jésus dans sa crèche et le tuent.
Sache qu'au lit public les femmes s'habituent
Parce qu'il faut céder, se rendre, et vivre enfin,
Le riche ayant le vice et le pauvre la faim.
Que te sert d'empiler sur des planches d'armoire
Du velours, du damas, du satin, de la moire,
D'avoir des bonnets d'or et d'emplir des tiroirs
De chapes qu'on dirait couvertes de miroirs ?
O pauvres que j'entends râler, forçats augustes,
Tous ces trésors, chez vous ravis, chez nous injustes,
Ce diamant qui met à la mitre un éclair,
Cette émeraude ou semble errer toute la mer,
Ce resplendissement sombre des pierreries,
C'est votre sang, le lait des mamelles taries,
C'est le grelottement des petits enfants nus !
C'est votre chute au fond des gouffres inconnus !
Le fuste de ce prêtre, ô pauvres, représente
Ce que vous n'avez plus, votre vie innocente,
Le loyer du logis, le tison du foyer,
La dignité du cœur qui ne veut plus ployer,
Le travail qui s'accroît par l'épargne qui monte,
Votre joie, et l'honneur des femmes, et ta honte,
Prêtre ! —
Chaque temple a son saint qu'il ronte et divinise,
Tandis que le monceau des hommes agonise
Et que la haine couve en d'âpres cœurs grondants.
Tandis que la famine aux effroyables dents
Dévore l'atelier, le grenier, la chaumière,
Nous étalons avec des effets de lumière
Des bons hommes de bois au fond d'un corridor,
Brodés d'or, cousus d'or, chaussés d'or, coiffés d'or ;
Nous avons des saints-Jeans et des saintes-Maries
Que nous emmaillottons dans des verroteries !
Nous dépensons Golconde à vêtir le néant.
Et, pendant ce temps-là, le vice est un géant,
Et le lupanar s'ouvre, affreux baigne des vierges !
Et je vous le répète, allumez tous vos cierges,
Faites le tour du temple en file, deux à deux,

Vous n'empêchez pas que cela soit hideux !
Oui, pendant ce temps-là, parce qu'il faut qu'on mange,
Parce que votre luxe a pris son pain, un ange,
Une âme, une innocence entrera dans la nuit !
Pour vêtir de brocart l'idole qui reluit,
Les colombes du ciel deviendront des orfraies !
Oui, des femmes de chair et d'os, des femmes vraies,
Honnêtes, fleurs d'amour et lys de chasteté,
Pairont de leur pudeur et de leur nudité,
De toutes leurs vertus mortes et dissipées,
Votre imbecillité d'habiller des poupées !

Je voulais clore ici cette lettre dont la prochaine sera la continuation, et je me demandais si je n'avais pas employé des termes trop rudes et trop sévères pour exprimer, aidé du colossal génie qui me prête ses beaux vers, la force des sentiments qui m'animent. Je sentais que je n'avais rien dit qui fût de nature à froisser la sainte vérité dont je me suis fait l'esclave ; mais je me demandais si je n'avais pas fait un choix d'expressions trop vigoureuses, lorsque j'ouvris au hasard le Nouveau-Testament qui se trouve sur ma table de travail. Je tombai sur la deuxième épître de saint Paul aux Thessaloniens, verset 3 et suivants, que voici : " En effet, notre prédication a été exempte d'erreur, d'impureté et de fraude ; mais comme nous avons été trouvés dignes par Dieu que l'Évangile nous fût confié, ainsi nous parlons, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui sonde nos cœurs. Car jamais nous n'avons usé de paroles de flatterie, comme vous le savez, ni de prétextes d'avarice : Dieu en est témoin ; ni recherché la gloire auprès des hommes, soit auprès de vous soit auprès des autres. Nous pouvions être à votre charge, comme apôtres du Christ ; mais nous nous sommes faits petits parmi vous comme une nourrice qui soigne ses enfants. Car vous vous souvenez, mes frères, de notre peine et de notre fatigue, puisque c'est en travaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous, que nous avons prêché l'Évangile de Dieu ".

Je livre à la méditation des prêtres et de mes autres lecteurs ces passages du livre sacré, convaincu que je suis que ce n'est pas sans un dessein marqué de la Providence qu'ils ont été mis sous mes yeux, à moi qui les ignorais, juste au moment des réflexions que m'inspirait le contenu de cette encore trop longue épître.

JACQUES LECROYANT.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

II

(De l'Union Libérale.)

Nous parlions dans notre dernier numéro de l'uniformité des livres de classes, et des nombreux avantages qu'en retirerait le public au point de vue de l'économie et de l'avancement des élèves.

Ces avantages sont tellement évidents qu'on ne peut les nier. On se contente de soutenir que ce bien général nuirait à des intérêts particuliers.

Il en est qui vivent de la diversité des livres !

Nous voulons aujourd'hui attirer sommairement l'attention du public sur l'odieux fonctionnement de notre système de pension scolaire.

Tous les maîtres, instituteurs et institutrices sont tenus de contribuer au fonds de retraite, aussi longtemps qu'ils enseignent. Le département voit à ce que le montant fixé soit retenu sur le salaire payé aux instituteurs.

Aussi longtemps qu'il s'agit de payer, tout marche avec une régularité magnifique.

Mais quand il s'agit de déboursier, de déclarer qu'un instituteur a droit à une pension, tout se complique, et rien n'avance.

Il faut d'abord s'adresser à la commission administrative du fonds de pension, composée du surintendant de l'Instruction publique et de quatre délégués, dont un élu par la conférence des instituteurs catholiques romains de Montréal, un par celle de Québec, et deux par les instituteurs protestants, réunis en convention.

Le jugement de cette commission est final sur toutes les questions de son ressort.

C'est ici que commencent les troubles pour ces pauvres instituteurs.

Comme ces messieurs de la commission sont omnipotents, ils en profitent pour payer le moins de pensions possibles, et supprimer le plus tôt possible celles qu'ils ont été forcés d'accorder.

Les abus dans le passé sont criants, et ont pris les proportions d'un véritable scandale.

On supprime les pensions à de vieux pensionnaires qui n'ont que cette pension pour vivre, sans les prévenir et sans leur dire pourquoi.

Les instituteurs qui ont rempli toutes les méticuleuses formalités, derrière lesquelles se retranchent les commissaires administrateurs, se voient refuser la pension à laquelle ils ont droit sans qu'on leur donne la raison de ce refus ; quel ridicule détail ils ont omis de mentionner dans leur application pour pension.

On essaie de décourager les applicants de toute espèce de façon. Et ce n'est qu'après d'interminables lenteurs, des délais exagérés, qu'on se décide, rarement, il est vrai — mais qu'on se décide quelquefois à rendre justice.

Si les papiers de l'applicant ne sont pas en règle, si le médecin dans le certificat que l'on exige de l'applicant omet une virgule, on écrit au pauvre diable d'instituteur auquel on a retenu pendant dix, quinze ans, avec une âpreté sans égale une forte partie de son maigre salaire, " Monsieur, votre application pour pension est rejetée."

C'est tout ce qu'on lui dit. S'il a des amis à Québec, il leur est permis d'aller au bureau de l'Instruction publique pour avoir des renseignements.

On apprend qu'il y a une irrégularité invisible à l'œil nu.

On reconomme le tout, et l'heureux appliquant qui a besoin de sa pension pour vivre, apprend enfin que sa demande corrigée sera soumise aux membres de la commission . . . " dans le mois de décembre suivant."

On est en février !

Déjà les nombreux abus de ce genre qui se sont produits ont provoqué l'attention du public.

M. Déchène, député de l'Islet, a soumis à la Chambre un projet de loi tendant à mettre fin à quelques-uns de ses abus.

Le comité de législation de l'assemblée législative a par déférence pour le conseil de l'Instruction publique, décidé de soumettre ce projet de loi à sa haute considération avant de l'adopter.

Cette marque de soumission a été reconnue comme elle devait l'être. Le conseil n'a jamais accusé réception du rapport du comité de législation !

Ces façons cavalières de traiter la législature, n'empêchera pas, nous l'espérons, de remettre cette question à l'étude.

L'irresponsabilité devient un danger public quand elle donne naissance à l'arbitraire sans remède.

MAGISTER.

SOUVENIRS DE L'INSTITUT CANADIEN

Eloge de M. E. R. Fabre, père de l'archevêque de Montréal, prononcé par M. J. DOUTRE.

(Suite.)

Si M. Fabre eut été jaloux des faveurs populaires, il eut facilement oublié ces déboires, par le choix que le quartier Est de la ville de Montréal faisait de lui, en 1848, pour le représenter dans le Conseil-de-Ville.

On avait eu de fréquentes occasions d'apprécier le génie financier du nouvel édile, pour ne pas en tirer parti dans l'intérêt municipal. M. Fabre fut de suite nommé président du Comité des Finances, et l'on ne tarda pas à voir ce que pouvait de bien la spécialité remarquable de son talent. D'importantes réformes s'opérèrent bientôt dans ce département et, l'année suivante, on le pressa vivement d'accepter la mairie de la cité. Malgré les instances de ses amis et des hommes qui s'étaient toujours rencontrés en hostilité politique avec lui, M. Fabre refusa d'accepter lors de la première séance où il fut question de l'élire, et le vote qu'il donna contre lui-même empêcha la proposition d'être adoptée. Voyant enfin l'embarras que créait son refus, il céda et fut élu, à la seconde séance.

A peine quelques semaines s'étaient-elles écoulées, depuis son élection, que le choléra se déclarait à Montréal et mettrait le maire dans la nécessité de vivre presque constamment au milieu des malades, pour lesquels il fallait organiser des moyens de secours. Ni le soin de sa personne, ni l'anxiété de sa famille ne durent lui faire oublier les fonctions pénibles de sa charge.

Les émeutes que créa, dans cette même année, la passation de la loi qui avait pour objet d'indemniser ceux qui avaient souffert durant les troubles politiques de 1837 et 1838, et les tracasseries auxquelles le soumit l'intervention du gouvernement dans la suppression de ces émeutes, jointes aux fatigues que lui avait données l'épidémie, firent de ces premiers douze mois de mairie, une des rudes époques de sa vie. Aussi quand arriva l'élection de 1850, il crut réussir à se libérer du lourd fardeau de la mairie, en n'assistant pas à la séance où elle devait avoir lieu. Mais il fut élu malgré cela et il dut servir jusqu'en 1851.

Cette dernière année n'étant marquée par aucun événement exceptionnel, M. Fabre put se livrer avec plus d'application aux améliorations qu'il croyait pouvoir apporter dans les finances de la cité. Il réorganisa les bureaux, de manière à leur donner une régularité que pouvaient envier les meilleures maisons de commerce et dans cette seule année, il réussit à diminuer la dette de la cité de près de \$100,000.

L'esprit de libéralité qui l'avait si souvent distingué, dans la vie privée, se manifesta avec éclat durant sa mairie. Sa vie abstème et son caractère sérieux, lui interdisant la représentation de la table et des fêtes, qui est quelquefois regardée comme une nécessité de la vie officielle, il consacra tous les appointements de sa charge à des œuvres de bienveillance et de charité. Aussi sous quelque rapport que l'on envisage sa conduite, comme premier magistrat de la cité, il a laissé derrière lui de nobles exemples à imiter.

Libéré du poids et des soucis de la vie publique, M. Fabre reprit la vie laborieuse de son commerce et le soin des intérêts du parti politique qu'il avait contribué à former en 1848. Ce parti ayant acquis assez de vigueur pour ajouter un troisième organe aux deux qu'il possédait déjà dans la presse, M. Fabre s'occupa activement de réunir les moyens nécessaires pour fonder un journal qui pût résister à toutes les difficultés d'une longue opposition à la plupart des hommes publics qui avaient ou auraient bientôt en mains l'administration des affaires du Canada. Une suite de faits politiques avaient convaincu le jeune parti, auquel appartenait M. Fabre, que les hommes qu'il se voyait dans la nécessité de combattre à outrance, ne reviendraient jamais à une politique saine et honnête,

et que cette opposition ne pouvait avoir de terme probable que dans la disparition de ces hommes de la scène politique.

M. Fabre fut chargé de la direction des affaires financières de cette nouvelle entreprise, s'il n'en fut pas le trésorier immédiat. Et avec sa surveillance assidue et le crédit illimité de son nom, le journal le *Pays* a été assis sur des bases inébranlables. M. Fabre portait à tous les détails de l'administration matérielle et de la rédaction de cette nouvelle feuille l'attention et la sympathie d'un créateur et d'un père. La caisse de fondation avait été confiée à M. Romuald Trudeau, dont la gestion économique, probe et intelligente secondait puissamment les vues de M. Fabre; mais jusqu'à sa mort ce dernier avait exercé une féconde influence sur tous les mouvements industriels et politiques de l'organe démocratique.

Toute la politique de M. Fabre ayant consisté, depuis l'union des Canadas, à poursuivre les travaux de l'ancien parti libéral et à faire porter des fruits aux luttes pénibles du passé, il était facilement ramené au souvenir de ceux qui avaient fait cette rude guerre où l'on jouait sa tête et sa fortune. Quand quelques jeunes hommes, animés d'un pieux sentiment de reconnaissance pour les martyrs de nos discordes politiques, conçurent le projet d'élever des monuments en mémoire des victimes de 1837, 38 et 39, M. Fabre accueillit cette généreuse idée avec bonheur et enthousiasme. Quoique dans l'une des crises fréquentes où le jetait sa débile santé, il se rendit à l'assemblée où devaient s'organiser les moyens de réaliser ce témoignage de gratitude, rendu à la valeur et au dévouement malheureux. Il présida cette assemblée et s'il fit encore confier l'administration des fonds à M. Trudeau, son émule en générosité de caractère et de cœur, il n'en continua pas moins à prêter tout le concours de ses travaux et de son influence pour faire réussir le projet.

Depuis cette époque, la vivacité des luttes politiques à tellement absorbé l'esprit publique l'entreprise à laquelle M. Fabre contribuait avec tant d'ardentes sympathies, a lentement progressé. Mais une somme comparativement considérable est déjà souscrite et versée, et cette bonne œuvre s'accomplira aussitôt que les déblaiements du nouveau cimetière catholique de Montréal auront permis le choix d'un site convenable.

VI

Les principaux faits de la vie si utilement remplie que j'avais entrepris de tracer, comme un modèle à imiter, pour mes amis de l'Institut, ont été fidèlement extraits de la chronique et des conditions. Dans la relation de grands et petits événements qui vient

d'être faite, il s'est glissé des aperçus politiques qui peuvent ne pas convenir à tous ceux qui professent une haute estime pour le caractère privé de M. Fabre, sans partager les opinions pour le succès et la propagation desquelles il a si laborieusement dévoué son temps et une partie de sa fortune. Mais quand il s'agit de rendre à un homme les derniers et pieux devoirs que lui doivent ceux qui survivent, ce serait mal honorer sa mémoire que de laisser planer sur elle un horizon incolore et insignifiant qu'il déchirerait de ses propres mains, s'il en avait le pouvoir. Quand on a été honoré, comme la plupart de ceux qui m'entendent et comme moi-même, de l'amitié et de l'estime d'un cœur aussi plein de bons souhaits, de bienveillants conseils, de fraternelles admonitions, que l'était celui de M. Fabre; quand un homme doué d'aussi fécondes vertus s'est ouvert en toute circonstance et avec la plus extrême franchise, à ceux qu'il admettait dans l'intimité de ses confidences, il y a, pour celui qui vient jeter une fleur sur sa tombe, un devoir qui domine toutes les considérations d'actualité; c'est celui d'être vrai et entier comme l'a été celui dont on veut perpétuer le souvenir.

Les opinions jetées çà et là dans cette courte esquisse ne sont pas l'expression des sentiments individuels de celui qui la burine; elles n'y ont trouvé place que comme étant une partie importante du caractère et des dispositions intellectuels de M. Fabre.

Avec cette rapide apologie que je crois devoir offrir aux adversaires des idées politiques de M. Fabre, j'arrive à l'événement fatal qui a privé le pays, la société de Montréal et cette association plus spécialement des services de notre ami commun.

Depuis longtemps, M. Fabre souffrait du mauvais vouloir d'un estomac rebelle, auquel les soins assidus, les voyages, les bains de mer et les distractions d'aucun genre n'avaient pu donner des facultés suffisamment digestives. L'épidémie encore existante parmi nous avait contribué à compliquer les difficultés, en donnant à sa constitution excessivement nerveuse, des susceptibilités insurmontables. Sa sensibilité morale encore plus impressionnable que ses nerfs indociles, le jetait facilement dans des alarmes sans motifs. Aussi les craintes que lui inspirait la santé des membres de sa famille, le chagrin que laissaient chez lui les amis que l'épidémie enlevait d'auprès de lui, tout contribua à disposer son économie physique à cet état de prostration pendant lequel le fléau qui nous décime exerce de si cruels ravages.

Mardi le 11 juillet il fut pris d'une indisposition qui ne devint alarmante que vendredi matin, le 14. Les symptômes ordinaires du choléra se manifestèrent alors et l'affaiblirent tellement qu'il s'évanouit sur son

sofa. Il fut plus tard pris de vomissements et de crampes, et vers 3h. de l'après-midi il était considéré dans un extrême danger. Son état devint peu après bien meilleur; et fut tel pendant toute la nuit et le jour suivant jusque vers 4h. Les symptômes du choléra avaient disparu alors, en le laissant dans une grande faiblesse. Il devint alors très nerveux. Ce saisissement nerveux dans son état d'extrême faiblesse lui fut fatal. et à minuit et demi, sans souffrance, sans agonie et ayant conservé sa connaissance presque jusqu'à la fin, il rendit son âme à Dieu.

La vie s'était imperceptiblement éteinte, et l'adieu commencé sur la terre se terminait dans une vie meilleure.

M. Fabre laisse une famille peu nombreuse, mais dirigée de manière à perpétuer le souvenir de ses vertus. Sur cinq enfants, l'un est engagé dans les hautes et dignes fonctions du sacerdoce, un autre est au milieu des membres de l'Institut, où ses talents ont déjà fait concevoir de belles espérances, une troisième, la dame du représentant du comté de Verchères, G. E. Cartier, écrivain, reprend le charme de ses humbles et douces vertus de mère, dans les cercles de famille; — quand aux deux derniers, ils sont dans un âge qui réclame encore les privautés maternelles et ils partageront avec leurs aimés les soins affectueux de la tendre mère qui veillera désormais seule à l'avenir sur cette bonne famille.

Les traits particuliers du caractère de M. Fabre ont dû ressortir des faits qui forment les principaux épisodes de sa vie. On a dû y remarquer sa persévérance à toute épreuve, sa constance inébranlable, dans les événements qui auraient jeté le découragement dans tant de cœurs, la consistance politique la plus rudement éprouvée, l'aménité naturelle et non étudiée de son caractère, la délicatesse la plus exquise dans les procédés, la franchise la plus explicite, dans toutes les relations de la vie; une régularité mathématique dans les affaires, un soin scrupuleux de tous les intérêts qui lui étaient confiés.

Mais ce qu'on ne pouvait bien apprécier que dans le commerce intime de son amitié, c'était sa connaissance approfondie des hommes et du cœur humain, et une telle prescience dans la signification des faits qu'il semblait parfois doué des facultés d'une seconde vue.

Jamais ou bien rarement se trompa-t-il sur le caractère d'un homme et sur la portée des mouvements de parti.

Dès avant 1837, il présageait, de l'isolement dans lequel se renfermaient certains hommes, ce qu'ils feraient à dix années de distance, et ses prévisions se sont réalisées à la lettre. En politique, il n'y avait pas de stratégie assez savante pour tromper son œil exercé.

Il savait déchirer les subterfuges et les palliatifs, éventrer les mines et déjouer les embûches, et en toutes choses il voyait de loin et juste. Il était du petit nombre d'hommes qui observent ce qu'ils voient et qui en font leur profit.

S'il était permis en terminant de faire une rapide allusion à la politique du jour, j'exprimerais le regret que partagent un si grand nombre des amis de M. Fabre, de voir qu'après avoir traversé des époques si épineuses dans sa vie, après avoir passé par les déboires de nos anciennes lutes, après avoir subi les humiliations et les tracasseries incessantes des sept ou huit dernières années, — il ait été enlevé à cette vie, précisément dans le temps où ses travaux recevaient une éclatante et juste rétribution, par l'élection d'un si grand nombre de ses amis et de ses élèves à la représentation nationale. La tardive revanche de voir flotter son drapeau sous un si beau vent eut jeté sur ses derniers moments la suprême consolation qui faisait sourire Wolfe, quand il expirait sur les Plaines d'Abraham, après avoir appris que ses armes étaient victorieuses. Quinze jours de plus, et il eut obtenu dans cette vie la récompense de ses longs travaux et vu l'aube des jours qu'il appelait de toutes ses aspirations.

JOSEPH DOUTRE

(A suivre)

LETTRE DE ST-JEROME

UNE PARADE

ST. JÉRÔME 3 juin 1895.

La ville de St Jérôme a la spécialité des directeurs spirituels qui font parler d'eux, chacun dans leur genre.

Dimanche dernier, par une chaleur de 95 degrés à l'ombre, la Congrégation des Hommes, sous la direction des prêtres du presbytère, est allée en pèlerinage au cimetière. Des écuyers, une fanfare, des bannières, etc., avaient été mis à contribution pour faire de ce pèlerinage une véritable parade de cirque. L'important et majestueux vicaire Desjardins marchait en tête de la troupe, le front découvert et la joie peinte sur le visage; car il faut dire qu'il est grand admirateur et amateur de ces démonstrations religieuses en plein air.

Une fantaisie nous avait dirigé du côté de St-Jérôme, samedi soir, et dimanche, nous en avons profité pour aller à l'église et entendre les savants prédicateurs que les paroissiens ont l'extrême avantage d'avoir au milieu d'eux. Eh bien! nous avons été épaté... et il n'y a rien d'étonnant que le même vicaire ait dit un certain jour: "Tous les médecins qui ont étudié les affections de la gorge en sont venus à la conclusion qu'une prière à St. Blaise était bien plus efficace

" que le serum pour la guérison radicale de cette terrible maladie!"

Nous ne voulons pas insulter les citoyens de St-Jérôme, mais franchement, nous vous demandons comment il se fait que des gens instruits, savants même puissent écouter patiemment toutes les balivernes qui passent par la tête de cet cervelé grossier et ignorants.

Remarquez bien que je ne fais pas ici de persiflage religieux, mais je prétends que, si dans certains lieux la religion ne jouit plus de toute l'autorité qu'elle avait acquise, c'est trop souvent à cause de la faiblesse de ceux qui ont mission de la prêcher et de l'incapacité absolue de ceux qui ont la tâche d'en inculquer au peuple les immuables principes.

Il est convenable et même urgent de mettre les fidèles en garde contre certains auteurs à l'Index, mais traiter d'imbéciles des personnes respectables et de bons pères de famille qui s'occupent d'astronomie ou d'études philosophiques, cela nous dépasse et prouve jusqu'à l'évidence que M. le vicaire Desjardins est un sot, pour ne pas dire plus. "Il y a des imbéciles," a-t-il dit en substance, dans son sermon de dimanche dernier, "qui se prétendent très savants, parce qu'ils étudient l'astronomie ou les doctrines philosophiques de certains auteurs de l'Index; ces personnages devraient être mis au ban de la société de St-Jérôme et on devrait leur cracher à la figure."

Qu'en dites-vous, lecteurs? N'avons-nous pas le droit de blâmer cet important vicaire et ceux qui l'écoutent d'une oreille complaisante?

Ce ne sont pas les mauvais livres qui perdent nos populations, ce sont les directeurs spirituels, qui ne sont pas à la hauteur de leur position et qui abrutissent les fidèles par des cérémonies qui sont excellentes dans le fond, mais qui sont ridicules dans la forme. Ainsi, dimanche, pourquoi avoir déployé toutes ces bannières? Pourquoi ces écuyers, cette fanfare?... On allait prier pour les parents et amis défunts au cimetière: fallait-il tant d'apparat pour montrer tout l'intérêt qu'un chacun porte à ses parents défunts?

A-t-on pensé au regretté Mgr Labelle, qui n'a pas même une planche, pour indiquer l'endroit où il a été enterré?... Nous ne le croyons pas.

Moins de faste, messieurs les prêtres de St Jérôme, et un peu plus de charité pour votre prédécesseur qui a grandement mérité de la patrie et qu'on a surnommé avec raison: le Roi du Nord.

MEMENTO

La Croix, qui vient de décéder, était rédigée par MM. Bellay, Martin, Veckmann, Leclair et Maupetit, tous des canadiens des vieux pays, comme dit Berthelot.

LE DROIT D'ACCROISSEMENT EN FRANCE

Et bien si vous croyez que la France en a fini avec l'agitation des congrégations autour de la question de la taxe d'accroissement !. Non, elle n'en a pas encore fini ; avec les mauvais payeurs, il faut toujours s'attendre à des surprises. Le Vatican prêche bien la résignation et la modération ; mais l'écouterait-on ? Le cardinal Rampolla écrit à l'archevêque de Tours : "... Les informations qui nous arrivent tous les jours nous font voir de plus en plus que la question à laquelle, donne lieu la loi qui règle les nouveaux impôts sur les biens des congrégations est extrêmement grave et délicate, à cause des divers aspects qu'elle présente et des conséquences qui pourraient en résulter....." Suivent des conseils donnés aux évêques et aux supérieurs généraux des congrégations. Puis, le cardinal Rampolla reprend : " Pour arriver à telle appréciation, et pour choisir le meilleur parti à prendre, il suffira aux évêques et aux supérieurs généraux de considérer la question à tous les points de vue, avec un esprit calme et débarrassé des premières impressions, Il ne leur sera pas difficile d'éviter des résolutions risquées et prématurées, d'autant que plusieurs mois nous séparent du moment où il faudra prendre une décision, puisque, selon la loi, il y a encore six mois avant le paiement de l'arrière et presque une année pour acquitter la taxe du présent exercice."

Le cardinal dit encore que le Saint-Siège désire par dessus tout voir les évêques et les supérieurs généraux adopter une ligne de conduite uniforme. Tout le monde devra donc agir avec modération. Au fond, le Saint-Siège n'a pas voulu s'engager. Il n'ignore pas qu'on lui aurait désobéi s'il avait indiqué la soumission à la loi. D'autre part, il devait, pour ménager les susceptibilités du gouvernement français, s'abstenir de prêcher ouvertement la révolte. La lettre du cardinal Rampolla s'inspire de cette double préoccupation. Si le chou n'est pas content, la chèvre, du moins, n'aura pas le droit de se plaindre.

Il est certain toutefois que cette lettre va faire tomber l'énergie de quelques ordres qui étaient déjà décidés à la lutte. Mais tous n'imiteront pas ce sage exemple. Il est telles congrégations qui ont résolu de refuser le paiement de l'impôt, et elles le refuseront coûte que coûte. Ce sont surtout des congrégations de femmes. La République persécutant des femmes, n'est-ce pas un spectacle instructif à offrir au pays ? Les cléricaux ne cachent pas leurs sentiments à cet égard. Un journal parisien rapporte à ce sujet le propos suivant :

" — Quelles seront pour votre ordre, demandait-on

ces jours-ci à un religieux, les conséquences pécuniaires de la loi ?

" — Mon Dieu ! répondit-il, nous y *gagnerons* moins qu'aux décrets parce que la persécution fiscale frappe moins l'imagination que celle qui consiste à jeter hors de chez eux des gens qui n'ont commis aucun délit."

Voilà qui s'appelle parler. Donc, nous n'exagérons pas quand nous disons que ce que veulent les congrégations, c'est se donner une fois de plus l'attitude de victimes des haines républicaines. Cette exploitation de la crédulité publique est au fond de la tactique cléricale comme le poisson est au fond de l'eau. Quant au reste, ce n'est ici que l'accessoire, sauf pourtant la question de gros sous qu'on ne soulève pas sans soulever en même temps l'Eglise tout entière.

UN MAL IRREPARABLE

Un homme pieux s'en allait mourir, lorsqu'il vit son voisin Jean entrer dans sa chambre d'un air triste et humilié et lui dire :

— Je viens d'apprendre à l'instant que tu es bien mal et je ne puis te laisser partir ainsi. Il y a quelque chose qui me tourmente ; tu sais ce que c'est : je me suis toujours laissé aller à dire des méchancetés contre toi. Je ne le faisais pas dans une mauvaise intention, mais j'y prenais un malin plaisir, parce que tu étais chrétien ; je sais que tu en as souffert et que même cela t'a fait du tort. Maintenant, je le regrette de tout mon cœur. Peux-tu me le pardonner ?

Le malade écouta avec émotion et répondit :

— Oui, Jean, je te pardonne volontiers. Il est vrai que bien des fois tu m'as profondément blessé et que tu m'as fait manquer de travail ; mais c'est passé maintenant. Je suis heureux que tu aies reconnu ton tort et, encore une fois, tout est pardonné. J'ai cependant encore un désir.

— Lequel ? dit Jean, je suis prêt à tout !

— Eh bien ! je désire que tu prennes mon oreiller de plume et que tu ailles le vider du haut du clocher de l'église.

Les assistants se regardèrent avec étonnement, et la femme du mourant lui demanda si c'était bien cela qu'il voulait dire. Mais il fit un signe de tête si sérieux qu'il n'y avait pas à s'y méprendre.

Aussi Jean alla s'acquitter de sa singulière commission : il monta sur le clocher du village, secoua soigneusement l'oreiller et vit les innombrables petites plumes, emportées par le vent, se répandre de tous côtés. Puis il rapporta la doublure vide au moribond.

— Bien ! lui dit celui-ci ; maintenant, encore quelque chose et je serai content ! Prends cette taie et va

ramasser toutes les plumes qui y étaient, jusqu'à ce qu'elle soit remplie.

Jean regarda le mourant d'un air interrogateur. Mais, au bout d'un instant il comprit et baissa les yeux. Puis, tristement, il regarda de nouveau son ami, qui lui dit encore : — Tu vois, Jean ; c'est la même chose avec la médisance : les paroles sont vite prononcées et elles se répandent au loin. Et puis, quand on veut réparer le mal qu'on a fait, ce n'est plus possible, c'est trop tard ! Je pars sans aucune amertume contre toi, puisque tu regrettes de t'être ainsi laissé aller, mais le tort que tu m'as fait n'est plus réparable. Que Dieu te garde à l'avenir ! Et maintenant, adieu !

H. BERTHELOT ET LA QUESTION DU MAIGRE

Il n'est pas beaucoup de lecteurs du REVEIL qui soient en même temps lecteurs du *Canard*. Le ton des deux journaux se marie mal, mais nous ne voudrions pas priver nos lecteurs du plaisir de lire une des plus drôles farces commises par ce bon Berthelot à propos de la question du gras et du maigre, qui agite toute la hiérarchie québécoise.

Voici cet écrit excessivement curieux :

LE DERNIER SCANDALE A SPENCER WOOD

Bons conseils — L'expiation

La *Vérité* de Québec, nous apprend que le lieutenant-gouverneur Chapleau a donné vendredi, le 24 mai dernier, à Spencer-Wood, un banquet sardanapalesque dont le menu, qui était des plus copieux et des plus recherchés en viandes et en gibiers, ne portait qu'un seul plat de maigre ; du saumon frais.

Mgr. Ladébauche a eu le cœur gros en apprenant que notre lieutenant-gouverneur et les trois quarts et demi de ses convives avaient violé les commandements de l'Eglise en mangeant de la viande un vendredi,

Le scandale est parti de haut et a produit un effet déplorable sur le peuple.

Il était urgent pour Sa Grandeur Mgr Ladébauche de censurer le plus sévèrement possible l'auteur du scandale.

La semaine dernière il a adressé la lettre suivante au lieutenant-gouverneur de la province de Québec :

Montréal 26 mai, 1895.

M. T. C. F.

Mes entrailles ont tressailli de douleur en apprenant le scandale dont vous avez été la cause à Spencer-Wood, dans la soirée de la fête de la Reine. Non content de manger gras un vendredi, vous avez fait man-

ger gras à vos amis. Le scandale a été public. Je ne puis trouver de termes assez sévères pour blâmer votre action. Encore si vous aviez servi comme zouave pontifical c'eût été un demi-mal. Mais, vous, chevalier sacré par Pie IX, vieillard auquel il faut des plaisirs de jeune homme, vous avez froidement à votre table, tombeau de la frugalité, cassé, brisé, violé un commandement de l'Eglise. Lorsque la première bouchée de viande est descendue dans votre œsophage n'avez-vous pas craint que le cordon de St Grégoire le Grand que vous portiez au col ne vous étranglât ? Si pendant ce festin coupable vous étiez tombé mort subitement d'une indigestion, où seriez-vous allé ? Je vous le demande. Étiez-vous en état de paraître devant votre souverain juge ? O vous, l'orgueil de notre nation, "tu gloria populi nostri," vous vous êtes donc fait une litière des principes que vous avez sucés sur les canistres à lait de votre nourrice.

O homme fin de siècle ! la lampe à "coal oil" de la civilisation répand autour de vous une lumière trop fulgurante. Craignez que la mèche de la science, trimmée par l'indifférence et levée trop haut dans le burner du sophisme ne fasse pêter le globe de votre intelligence. Et votre bon ange gardien, qui se tenait debout derrière votre fauteuil devant la table grasse, lui qui vous avait pardonné lorsque vous aviez effeuillé une à une les fleurs de votre couronne d'innocence, a dû prendre sa volée vers le ciel en cachant sous ses mains la rougeur de son front.

Ce soir-là vous avez mal fait, vous avez mal agi.

Vous savez bien que ce n'est pas ce qui sort du corps qui fait le péché, mais c'est ce qui y entre. Inutile de vous énumérer tous les mets défendus qui vous ont passé par le gorgoton. Je ne veux pas vous décourager, M. T. C. F., à tout péché miséricorde. Mais il faut le repentir et la réparation,

Dumpez votre péché sur le terrain de la pénitence et jetez-le dans l'incinérateur de la contrition avec la pelle du ferme propos. Lavez votre âme avec les désinfectants du repentir afin de détruire le microbe de la gourmandise qui la ronge, et pour finir livrez-vous à la diète des bonnes résolutions.

Votre âme ressemble à une machine à vapeur à haute pression avec un "ex-haust" pour le péché. Cet "ex-haust" ne peut fonctionner régulièrement à moins que le piston des bonnes actions ne glisse facilement dans le cylindre de la vertu, enduit avec l'huile de la grâce.

Avec l'espoir que vous suivrez mes bons avis,

Je demeure,

Votre tout dévoué,

LA † DÉBAUCHE.

Au moment où nous mettons sous presse nous recevons une dépêche de Québec nous annonçant que les amis du lieutenant-gouverneur organisent à Montréal une procession expiatoire pour le scandale du 24 mai.

Cette procession se formera devant le poste central de la police. Elle défilera par les rues St-Louis, Jacques-Cartier, Craig, Sanguinet, Lagauchetière, Cadieux, Roy, St-Laurent, et se dispersera à l'Occidental où il y aura un reposoir.

UNE EVASION EMOUVANTE

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un intéressant récit se rattachant aux événements de la guerre de Sécession.

Plusieurs des nôtres, des jeunes gens enthousiastes aujourd'hui grisonnants et désenchantés, embrassèrent avec fureur la cause des abolitionnistes et se lancèrent dans la mêlée avec une ardeur et une *furia* qui dénonçaient bien leur origine gauloise.

Le bruit de la guerre, l'ivresse des combats, la gloire dans la défaite comme dans la victoire, tout cela agissait puissamment sur ces jeunes cerveaux qui se montaient d'autant plus que le danger grandissait. Il y eut pour ces jeunes gens des jours terribles que seule la jeunesse peut surmonter avec l'insouciance qui est son apanage. C'est précisément le récit d'un de ces incidents, que M. H. C. St. Pierre, notre célèbre criminaliste, alors emporté dans un noble mouvement, va nous narrer avec un intérêt d'autant plus puissant qu'il a joué un rôle actif dans cette aventure.

L'épisode que je vais raconter s'est passé dans l'automne de 1864, vers la fin d'octobre, c'est-à-dire il y a juste trente ans, et fait partie d'une série d'aventures qui me sont arrivées lorsque j'étais prisonnier de guerre dans le Sud.

Quelque temps auparavant, j'avais été transféré avec plusieurs de mes camarades de captivité, du champ de courses de Charleston à Florence, un bourg de la Caroline du Sud, sis à une vingtaine de milles de la rivière Great Pedee.

En octobre, il y avait déjà de 8,000 à 9,000 prisonniers campés à Florence, et il en arrivait d'autres tous les jours. Nous devions être enfermés dans une caserne en bois que l'on construisait à cette époque, à une courte distance du campement.

Un jour, poussés au désespoir par la faim et les privations de toutes sortes, environ deux cents prisonniers formèrent le projet de s'évader, et, dès le lendemain, nous nous précipitâmes sur nos gardiens et traversâmes leurs lignes pour nous jeter dans les bois qui se trouvaient à quelques arpents de notre camp. Inutile de dire que j'étais du nombre des évadés. Nous nous dispersâmes dans toutes les directions, par petits groupes de trois ou quatre, au petit bonheur. Je me trouvai avec deux camarades. Après une course d'une heure à travers les bois, le trio s'arrêta pour tenir conseil. Il fut décidé de pousser dans la direction du nord-est et de pénétrer jusqu'à la Caroline du Nord, si faire se pouvait. Nous espérions obtenir du secours des habitants de cet Etat qui, nous avait-on dit, étaient assez sympathiques à la cause de l'Union, et ne molestaient pas les gens du Nord. Nous voulions nous rendre à Wilmington, alors occupée par une armée fédérale.

Nous savions que nous aurions à traverser la rivière Great Pedee et que, suivant toutes les probabilités, tous les ponts étaient gardés par des escouades de milice rassemblées à la hâte. Nous résolûmes de

déjouer les surprises possibles de nos ennemis en coupant les fils télégraphiques et de nous rendre, par marches forcées, jusqu'au pont du chemin de fer et de le traverser avant qu'ils pussent être avertis de notre fuite.

C'était une entreprise hasardée. Confiants, cependant, dans la vérité du vieil adage : *Audaces fortuna juvat*, nous tentâmes l'aventure.

Je n'essaierai pas de vous décrire par le menu tous les incidents et les périls de cette marche. Qu'il me suffise de dire que vers une heure du matin nous avions atteint l'interminable pont en tréteaux qui passe au-dessus des marais qui s'étendent le long des rives sud de la rivière Great Pedee, et, qu'après une marche excessivement dangereuse, par une nuit nuageuse et sombre, sur les traverses du chemin de fer, à une hauteur de 25 ou 30 pieds au-dessus du marais, nous approchâmes du pont qui se dressait devant nous dans l'obscurité de la nuit.

Le moment était des plus solennels.

C'est en vain qu'on ouvrit les yeux et qu'on tendit l'oreille. Pas une âme en vue, et aucun bruit dans le silence de la nuit, excepté celui de nos pas sur le plancher du pont, à côté de la lisse.

Rempli, en même temps, d'espérance et de crainte, j'osais à peine respirer, et j'entendais les battements tumultueux de mon cœur dans ma poitrine.

Nous avions atteint le milieu du pont lorsque, tout à coup, une escouade d'une douzaine d'hommes, sortant d'une cachette à l'extrémité du pont, se ruèrent sur nous en criant de toutes leurs forces : "Rendez-vous, maudits Yankees !"

Les seules armes que nous possédions étant des gourdins que nous avions coupés en traversant la forêt, toute résistance devenait inutile, et la seule alternative qui nous restait était de nous rendre sans conditions.

On nous conduisit, sur la rive nord de la rivière, très escarpée de ce côté, à quelques distances à gauche de la voie ferrée.

Là se trouvaient déjà une douzaine de nos camarades ; quelques-uns avaient été capturés dans le marais, et les autres étaient tombés dans la même embuscade que nous. Ils étaient tous assis autour d'un feu, et faisaient cuire des patates ramassées le long de la route, tout en discutant les divers incidents de la journée.

Ils nous donnèrent une généreuse portion de leur nourriture. Après un bon repas, accablés de fatigue, nous nous étendîmes par terre et un sommeil profond ne tarda pas à nous envahir.

Au réveil, le lendemain matin, nous constatâmes que vingt-six nouvelles recrues nous étaient arrivées pendant la nuit, formant un total de 41 prisonniers.

Jusque-là notre aventure avait été quasi-tragique, mais en quelques moments elle changea complètement d'aspect.

Vers 8 heures, l'officier rebelle qui commandait le poste vint nous faire visite. Il marchait orgueilleusement à la tête d'une compagnie d'environ trente hommes recrutés à la hâte parmi les paysans des environs. Ces pauvres diables avaient l'air le plus drôle qu'on puisse imaginer dans leur costume militaire improvisé et dans les efforts exagérés qu'ils faisaient pour se donner une contenance martiale et féroce. Mais leur

commandant était, sans conteste, le plus cocasse à voir. Je crois qu'il se faisait appeler "Major," mais son visage rasé, les lunettes bordées de cuivre qui lui surmontaient le nez, la forme ronde de ses épaules, et surtout son langage, nous portèrent à croire qu'il était un simple maître d'école de campagne. Chez moi, du moins, cette impression ne s'est jamais modifiée.

Il portait une vareuse en étoffe grise du pays, ornée de larges boutons jaunes, tels qu'on en trouve encore dans les musées d'antiquités sur les vieilles tuniques des soldats de la guerre continentale.

Ses épaulettes, signe de sa distinction militaire et de son autorité, étaient en flanelle rouge, bordées d'un liseré jaune en laine de qualité très inférieure, en guise de fil d'or. Sur sa tête était campé, avec un air d'orgueil indescriptible, un feutre noir surmonté de plumes d'un vulgaire coq de basse-cour.

Fluet et court, il avait un sabre qui rappelait celui du général Boum, dans la "Grande Duchesse," et qui aurait été à sa place à la ceinture d'un homme de six pieds.

Là se trouvait devant nous, dans toute la splendeur de son costume et l'orgueil de son triomphe, le héros qui nous avait capturés la nuit précédente,

Au moyen de quelques mots de commandement absolument inconnus dans le code militaire, le Major, avant de nous diriger sur l'endroit qui devait nous servir de prison temporaire, avait réussi à nous faire environner par sa compagnie. Je me demande encore comment il a pu obtenir ce résultat.

Après ce mouvement stratégique, il vint de l'avant

et prononça une harangue virulente contre les Yankees et tout ce qui les touchait de près ou de loin.

Il me serait difficile, depuis le temps, de me rappeler une longue partie de ce discours mémorable; tout ce que je puis dire, c'est qu'il y mit toutes les insultes et toute la haine qu'il lui était possible d'y mettre. "Maudits Yankees, vous vous croyez bien habiles, mais vous ne l'êtes pas assez pour nous faire tomber dans le panneau. Nous vous avons joué un joli tour, et nous prendrons bien soin de vous renvoyer dans votre campement. La prison en palissades que l'on construit pour vous à Florence sera terminée dans une quinzaine. C'est justement la place que vous méritez. Nous verrons au printemps combien d'entre vous tenteront une évasion. Dans l'intervalle, je vous garderai en lieu sûr. J'ai visité le Nord il y a quelques années, et j'y ai appris tous les trucs Yankees. Il faut être beaucoup plus habiles que vous ne l'êtes pour me glisser entre les doigts."

Il termina sa harangue par l'annonce qu'il nous conduirait dans un hangar adjacent, où nous serions enfermés sous les yeux de ses vigilants soldats, et que le premier qui tenterait une évasion serait tué comme un chien. Une salve d'applaudissements fut notre réponse. Fidèle à sa parole, le Major commanda: "En avant, marche," et cinq minutes plus tard, nous étions parqués dans le hangar qui nous servirait de prison militaire temporaire en attendant le convoi qui devait nous conduire à Florence, dans la soirée.

H. C. ST-PIERRE,

(A. suivre.)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Su rintendent des Agences.*
Assistant *Surintendant des Agences.*

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal.

On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.

HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant : — THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptées aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desmoulin, et publié par Aristide Filiatrouait au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS, AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 1¹ PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 317. Téléphone 2245.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.

4 REPRESENTATIONS Par Jour

2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES, DANSES, AROBATES, COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER sur son LIT de MORT

100 Figure de cire, Léon XIII.

NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.

Entrée du Théâtre - 10c.

Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,

221—RUE CRAIG—221.

Journal illustré des Dames, le plus beau et le plus complet. Le seul au monde publiant 100 Gravures par 10c.

50 OUVRAGES
DE AGENCEMENT
à 10c. comme suit :
17 de toilette,
2 de lingerie,
4 de tapisserie,
5 objets fantaisie,
22 motifs d'ornement
initiales, fleurs,
et patrons.

LA SAISON public, en outre des chroniques de la MODE à 10c. des plumes et gravures, un ravissant roman, très nombreux et beaux dessins à 10c. le volume.
No spécimen gratis. — Abonnements :
3 mois 50c
6 " 90c

Agents à Montréal,
LES JOS. TARDIEU & FRÈRES
104 et 106 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.
BOITE 274.



POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLÉON"

Nous avons fait faire une étampo toute spéciale ; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules seraient bien de venir voir un échantillon de notre relieure à nos bureaux, ou demander notre agent qui traiterait leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.